



Concept socio-éducatif de l'accueil extrascolaire

Introduction

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie sociale et sécurisant. Il a pour but d'assurer l'accompagnement des enfants d'âge scolaire en dehors des heures de classe et de favoriser leur épanouissement et leur autonomie en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

Ce concept socio-éducatif est un fil conducteur, une ligne directrice qui permet d'élaborer notre façon d'agir et de réfléchir au sens de notre travail. C'est un projet en devenir, passible de changement.

Situation

L'accueil est situé dans le village d'Orsonnens, dans le même bâtiment que la salle de gym situé à côté de l'école.

Il est composé d'un espace cuisine équipé, d'un réfectoire avec tables et chaises pour le repas et les devoirs, d'une salle aménagée de jeux, livres, matériel de bricolage et un coin repos et lecture avec matelas et coussins, ainsi que d'un espace vestiaire et une salle de bain commune avec la classe de bricolage de l'école.

A l'extérieur, les enfants ont accès à la cour d'école ainsi qu'à la place de jeux.

La salle de gymnastique du bâtiment est également accessible quand elle n'est pas occupée par les écoles et autres clubs ou associations.

L'équipe éducative & Fonction du personnel

L'équipe éducative est formée d'un responsable diplômé et de deux auxiliaires. La Commune de Villorsonnens supervise l'équipe éducative de l'AES.

Une réunion mensuelle (colloque) est organisée par l'équipe éducative. Elle permet d'échanger, d'améliorer et d'organiser le fonctionnement de la structure d'accueil.

Rôle du responsable

Le ou la responsable de l'accueil reste garant de la mise en place du système pédagogique et des éventuels changements nécessaires.

- La gestion pédagogique : mise en place du projet socio-éducatif en collaboration avec l'équipe éducative, veille à son application et son évolution.
- La gestion administrative : dossier enfant, facturation etc.
- La gestion des présences et absences des enfants
- L'application des règles de vie
- Prend les dispositions pour assurer le meilleur taux d'occupation possible
- Organise l'emploi du temps du personnel : remplacement, vacances, maladie, colloque, ...
- Transmission des informations
- Assure les contacts nécessaires avec les services communaux, éducatifs, parentaux et scolaires.
- Veille à l'hygiène de l'enfant et reste vigilant sur la qualité de son alimentation.

Rôle de l'équipe éducative

- S'assure du bon déroulement des étapes de la journée et tâche d'anticiper les dangers dans un climat stable et sécurisant.
- Satisfait les besoins fondamentaux de l'enfant en matière d'assistance, de sécurité, d'écoute et de parole, dans le respect de leur possibilité et de leur rythme.
- Veille à l'intégration des enfants dans le groupe et favorise les contacts.
- Reconnaître l'enfant en tant qu'individu.
- S'assure que les règles soient respectées et en cas contraire prend les dispositions nécessaires.
- Encourage les enfants à vivre en communauté et à gérer les éventuels conflits.
- Encourage les enfants à respecter leur environnement, le matériel,

But et objectif de l'équipe éducative :

- Stimuler l'autonomie et le sens des responsabilités de l'enfant en le laissant le plus possible faire soi-même et en étant à sa disposition en cas de besoin.
(Ex : Chaque enfant se sert seul au dîner et range ces affaires à la fin du repas)
- Développer les valeurs de respect et de partage en encourageant les jeux d'équipe et l'entraide durant les différentes périodes de la journée.
- Stimuler la créativité à l'aide de jeux, bricolages, dessins et autres activités.
- Encourager la communication et le contact avec son environnement
- Stimuler les capacités psychomotrices et cognitives des enfants à l'aide de jeux et autres activités
- Développer un cadre accueillant et sécurisant pour tous en adaptent le matériel et en étant attentif aux besoins de chacun.
(Ex : hauteur des tables, lavabos et toilettes)

Organisation quotidienne :

Matin :

6h55-7h50

- Arrivée des enfants : les enfants arrivent à l'accueil, se changent au vestiaire, mettent leurs chaussons, se lavent les mains et vont prendre le petit déjeuner pour ceux qui le désirent.
- Après le déjeuner : les enfants rangent leur place, vont se laver les mains et les dents. Ensuite, ils sont libres de jouer ou de se reposer jusqu'à ce que l'animateur/trice les appelle pour aller à l'école.

Matinée :

7h50-11h25

- Alternance du matin : les enfants sont pris en charge par le personnel de l'accueil pour y faire différentes activités (jeux, cuisine, peinture).

Midi (repas) :

11H25-13H20

- Arrivée des enfants après l'école : à la fin des cours, les enfants se rendent immédiatement vers le personnel de l'accueil afin de signaler leur présence. Avant de profiter d'un moment de jeu libre en attendant l'heure du repas.
- Dîner : vers midi, les enfants rangent leurs affaires ou les jeux utilisés, vont aux toilettes si nécessaire, se lavent les mains et viennent ensuite se mettre à table pour manger. Chaque enfant est servi selon sa volonté, goûte de tout et essaie de finir son assiette. Chacun à droit à plusieurs services sans aller dans l'excès.
- A la fin du repas : les enfants rangent leurs places, vont se laver les mains, les dents. Ensuite, ils profitent d'un moment de jeu libre jusqu'au moment où l'animateur/trice leur demande de se préparer pour l'école. Les enfants sont ensuite accompagnés dans la cour pour attendre le début de l'école.

Après-midi

13h30 -15h10

- Alternance de l'après-midi : les enfants sont pris en charge par le personnel de l'accueil pour y faire différentes activités (jeux, cuisine, peinture).

Fin d'après-midi

15h10-18h10

- Arrivée des enfants après l'école : dès la sortie de l'école l'enfant va vers le personnel de l'accueil afin de signaler leur présence. Avant de profiter d'un moment de jeu libre en attendant l'heure du goûter.
- le goûter : les enfants se lavent les mains et vont ensuite s'asseoir à table pour manger tous ensemble. Le goûter est fourni par l'AES.
- A la fin du goûter : les enfants qui n'ont pas de devoir, sont libres de jouer, lire, dessiner, faire des bricolages ou autres
- Devoirs : les enfants qui ont des devoirs à faire peuvent les faire à l'accueil. Le personnel supervise la réalisation des devoirs mais n'est pas responsable de leur qualité.
- Départ des enfants : les parents viennent chercher leur enfant entre 16h00 et 18h00 et ont contact avec l'animateur/trice qui les informe sur le déroulement de la journée et répond à leurs éventuelles questions.

Activités proposées :

Nous laissons une grande place au jeu libre. Nous pensons qu'il est aussi important, après une journée d'école de laisser place aux rêves et au libre choix. Pendant ces moments, il y a toujours un animateur/trice pour accompagner les enfants et répondre à leur demande et besoin. Nous mettons aussi à disposition différents jeux et matériel adaptés à toutes les tranches d'âge pouvant leur servir à expérimenter ou créer selon leurs envies. Nous sommes à leur écoute et essayons de répondre à leurs demandes :

- Jeux symboliques : dînette, poupée, voitures miniatures. Jeux de rôles...
- Jeux cognitifs : memory, jeu en rapport avec les nombres, jeu de langage, devinettes...
- Jeux moteurs : jeu de balle, jeu de construction, plots, légos, dessin, peinture, bricolage, sport ...
- Jeux de règles : jeux de société, activités dirigées, jeu d'équipe...
- Jeux sensoriels : cuisine et toutes activités touchant au 5 sens.

Des activités se déroulant hors du site de l'accueil extrascolaire peuvent être envisagées uniquement si le nombre d'enfants le permet du point organisationnel et sécuritaire.

Lors d'activités à l'extérieur, les parents sont informés lorsqu'ils amènent l'enfant à l'accueil ou si cela n'est pas possible lorsqu'ils viennent le rechercher. Si un ou des enfants sont transportés avec un véhicule privé du personnel de l'accueil, les normes de sécurité en vigueur sont appliquées.

Adaptation des enfants

La période d'adaptation est importante. Les premières rencontres servent à faire connaissance et à instaurer une relation de confiance. Les parents sont invités à prendre connaissance des lieux et de la vie à l'accueil avec leur enfant.

A cet effet, nous demandons à rencontrer l'enfant accompagné de ses parents avant sa première venue officielle afin de créer un premier contact avec la personne de référence, et de laisser à l'enfant la possibilité de s'approprier les lieux en découvrant sa situation, les jeux et différentes animations mis à sa disposition.

Une porte ouverte est aussi organisée chaque année avant la rentrée des classes par le personnel de l'accueil.

Sens et discipline

Dans tout groupe, la discipline doit être instaurée, des règles et des limites sont posées pour organiser la vie au quotidien.

Une Charte est conçue par l'équipe éducative et en début de chaque année scolaire, nous mettons en place un moment de partage avec les enfants afin que les règles de vie de l'accueil soient comprises et appliquées par chacun d'entre eux.

Les exigences sont les mêmes pour chaque enfant, quel que soit son âge.

- Le comportement vis-à-vis des autres (partage, respect, ...).
- La politesse (dire bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît, ...).
- Sécurité prendre soin de soi, des autres, du matériel et de l'environnement

Sanctions

Lorsqu'elle doit être utilisée, la punition tient compte de l'âge et des circonstances particulières de l'acte. Elle vise à amener l'enfant vers une réflexion sur son comportement.

Pour les enfants dont le comportement difficile devrait se répéter, l'équipe éducative cherchera le contact avec les parents afin de clarifier la situation.

Le personnel de l'accueil est tenu au secret de fonction.

Premiers soins et Urgences

Suite directive cantonales, le personnel de l'accueil n'est pas autorisé à administrer des produits thérapeutiques en tous genres aux enfants (médicaments, homéopathie, crème du type Fenistil, ...) Si un enfant doit prendre des médicaments, les parents stipuleront leur demande directement à l'animateur/trice et lui remettront le médicament avec la posologie.

En cas de blessures légères, l'équipe éducative utilisera la trousse de premiers secours équipée de divers pansements, poche de glace, ... pour traiter les petites blessures, contusion ou administrer les premiers soins.

En cas d'urgence, elle se concentrera d'abord sur le bien-être de l'enfant et informera les parents dans un deuxième temps.


Incendie et évacuation

Selon les normes en vigueur suivre le plan d'évacuation (ECAB)

Consignes d'urgence

Bâtiment : **Salle Polyvalente** Niveau : **Etage 1**

Aire de regroupement





Incendie	Evacuation
Donnez l'alarme	Suivez les instructions
Sauvev les personnes Fermez portes et fenêtres	Fermez portes et fenêtres Suivez les instructions et les panneaux
Combattez le feu	Ne revenez pas en arrière sans autorisation
	Point de rassemblement

N° d'appel d'urgence		Accident
Pompier	118	Téléphonnez au 144
Ambulance / Médecin	144	
REGA	1414	
Intoxication	145	Portez secours

Légende



Sécurité, Prévention et maltraitance

Lorsqu'un tiers est autorisé à venir chercher l'enfant, les parents doivent en informer à l'avance le/la responsable de l'accueil.

En cas d'absence d'un enfant supérieur à 15 minutes à l'heure d'arrivée prévue. Le personnel de l'Accueil s'en inquiète et entreprend les recherches. Si ces recherches n'aboutissent pas, le personnel de l'accueil averti les parents ou la personne de référence.

La détection de situation de maltraitance fait partie de notre travail de professionnels. En cas de soupçons, de doutes, nous pouvons profiter d'une action socio-éducative de la part du SEJ. Dans ce cas, l'art. 20. « Principes de protection » de la loi sur l'enfance et la jeunesse, est applicable.

Art. 20 Principes de protection (loi sur l'enfance et la jeunesse)

1. Lorsque la santé et le développement physique, psychique, moral ou social d'enfants ou de jeunes sont menacés, les mesures nécessaires de protection doivent être prises dans les plus brefs délais, si possible en collaboration avec les parents.
2. Ces mesures, qui doivent être appliquées le plus précocement possible, visent à prévenir, atténuer, éliminer le danger qui menace ces enfants ou ces jeunes.

Informations

Les informations générales adressées aux parents sont disponibles sur internet et distribuées en cas de besoin aux enfants.